AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C2418
FR0011592104-FS0750

9 juillet 2020

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

BLUE SOLUTIONS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 juillet 2020, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivants intervenus le 3 juillet 2020 :

- la société Bolloré Participations SE[1] (Odet, 29500 Ergué-Gabéric) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les seuils de 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société BLUE SOLUTIONS et ne plus détenir individuellement aucune action de cette société[2] ;

- la société Bolloré SE[1] (Odet, 29500 Ergué-Gabéric) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse les seuils de 90% et 95% du capital et des droits de vote et détenir individuellement 28 498 922 actions BLUE SOLUTIONS représentant 51 224 279 droits de vote, soit 97,72% du capital et 98,39% des droits de vote de cette société[2].

A cette occasion M. Vincent Bolloré n'a franchi directement et indirectement aucun seuil et détenait, au 3 juillet 2020, 28 499 422 actions BLUE SOLUTIONS représentant 51 225 279 droits de vote, soit 97,72% du capital et 98,39% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Bolloré Participations SE	0	-	0	-
Bolloré SE	28 498 922	97,72	51 224 279	98,39
Sous-total Groupe Bolloré	**28 498 922**	**97,72**	**51 224 279**	**98,39**
Vincent Bolloré	500	ns	1 000	ns
Total Vincent Bolloré	**28 499 422**	**97,72**	**51 225 279**	**98,39**

Ces franchissements de seuils résultent de l'acquisition hors marché par Bolloré SE, le 3 juillet 2020, au prix unitaire de 17 €, de la totalité des 5 133 222 actions BLUE SOLUTIONS détenues individuellement par la société Bolloré Participations SE[3] dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Bolloré SE sur les actions de cette société[4].

[1] Contrôlée indirectement par M. Vincent Bolloré. Par ailleurs, Bolloré Participations SE contrôle Bolloré SE.
[2] Sur la base d'un capital composé de 29 163 066 actions représentant 52 062 162 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Cf. notamment D&I 220C1643 du 26 mai 2020 et D&I 220C2344 du 6 juillet 2020.
[4] Cf. notamment D&I 220C1643 du 26 mai 2020 et D&I 220C1667 du 28 mai 2020.